

WattElse?

Électricité

Lumières

Syndicat

Énergie

Avril 2026 Numéro #16

ON
Vous
au
tient
courant

Budget 2026
Bilan, enjeux et perspectives

Image : Commune de Nébouzat (Crédit photo : Florian Bompan)

 territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME



Chères collègues, chers collègues,

Alors que s'achève le mandat 2020-2026, cette dernière newsletter est l'occasion de faire un point sur la situation financière du syndicat, à la suite du vote du budget 2026.

Comme l'an dernier, vous y trouverez un dossier spécial consacré au budget, revenant sur l'exercice 2025 et mettant en perspective les enjeux à venir.

Au moment de tourner cette page, je tiens à vous remercier sincèrement pour votre engagement et le travail accompli collectivement tout au long de ce mandat.

Je forme le vœu que cette dynamique se poursuive au service du syndicat.

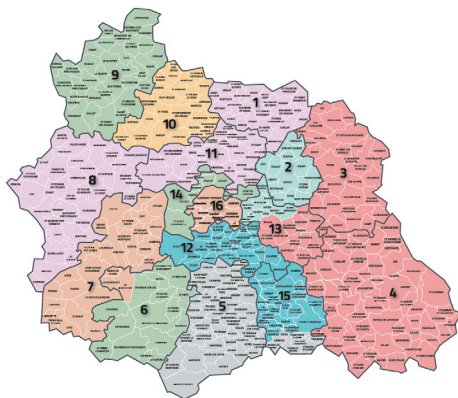
Sébastien GOUTTEBEL
Président de TE63







#Actualités

#MarchéTravaux

TE63 a attribué le nouveau marché de travaux ER-EP pour 2026-2029. Ce marché structurant concerne les travaux sur le réseau public de distribution d'électricité et sur l'éclairage public. Ils bénéficieront directement aux collectivités adhérentes et à l'économie locale.

Divisé en 16 lots qui sont **désormais à la maille géographique des communautés de communes** pour faciliter le traitement des données et la compréhension par tous, ce marché a été attribué à 8 entreprises de travaux présentes sur le département :



	SPIE CITYNETWORKS	Lots 6 - 9 & 14
	BOUYGUES ÉNERGIES & SERVICES	Lots 12 & 15
	EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈMES	Lots 1 - 8 & 11
	VB ÉNERGIES & SERVICES	Lots 5 & 15
	SCIE PUY-DE-DÔME	Lots 3 & 4
	L'ENTREPRISE ÉLECTRIQUE	Lots 6 - 7 & 16
	SOBECA	Lot 10
	CEGELEC RÉSEAUX	Lots 2 & 13

Dans un contexte de hausse des coûts des matériaux, de l'énergie et des prestations, **le marché de travaux renouvelé début 2026 présente des augmentations de 5 % à 20 % selon les postes.**

À budget constant, cette situation implique une **réduction du volume de travaux réalisables, conduisant TE63 à prioriser** les opérations essentielles.

Comité Syndical du 21 février 2026

La séance initialement prévu le 21 février n'ayant pas pu délibérer faute de quorum, le comité syndical s'est réuni de nouveau le 26 février pour cette dernière séance de la mandature, avant le renouvellement de l'exécutif de TE63.

À l'ordre du jour, plusieurs décisions structurantes pour la suite :

- Création de 2 postes permanents d'attachés, l'un à la suite d'une promotion interne, l'autre pour le recrutement d'un juriste.
- Validation du règlement intérieur, règlements des véhicules de service
- Ajustement des Autorisations de programme en cours et création d'une nouvelle autorisation de programme pour la géolocalisation
- Validation du budget de la Régie Chaleur
- Validation du budget principal
- Adhésion à l'AFE (Association Française de l'Éclairage) au Comité Régional Auvergne-Limousin-Berry

En raison d'une panne nationale sur l'applicatif informatique de la DGFIP, le Compte Financier Unique ainsi que l'affectation du résultat n'ont pas pu être votés. Ils seront proposés au vote lors du prochain comité syndical qui aura lieu le mardi 12 mai prochain.

Visite de chantier du réseau de chaleur de La Tour d'Auvergne

Le 19 février dernier, élus et entreprises se sont retrouvés à La Tour d'Auvergne pour la visite de chantier du réseau de chaleur ainsi que de la chaufferie bois.



Les travaux avancent bien. La mise en service est prévue courant été 2026.

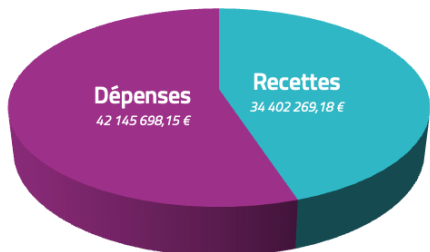
#Financesdusyndicat

Comme l'année dernière, nous vous proposons désormais un rendez-vous annuel dédié au budget afin de vous donner une vision claire et transparente de la gestion financière du syndicat. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de partager avec vous les choix budgétaires qui orientent nos actions et décisions récentes.

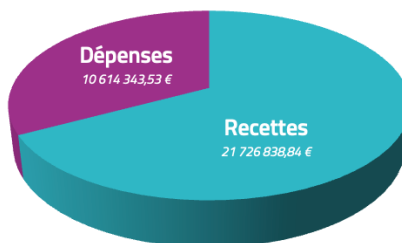
BILAN DE L'ANNÉE 2025

GLOBAL

INVESTISSEMENT



FONCTIONNEMENT



RÉSULTAT DE CLÔTURE

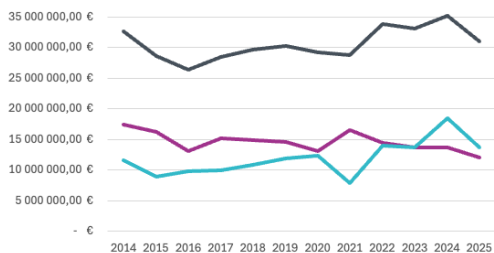
+ 3 369 070€

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

2,9 M€ net

Niveau le plus élevé depuis 2020

CONSTATS

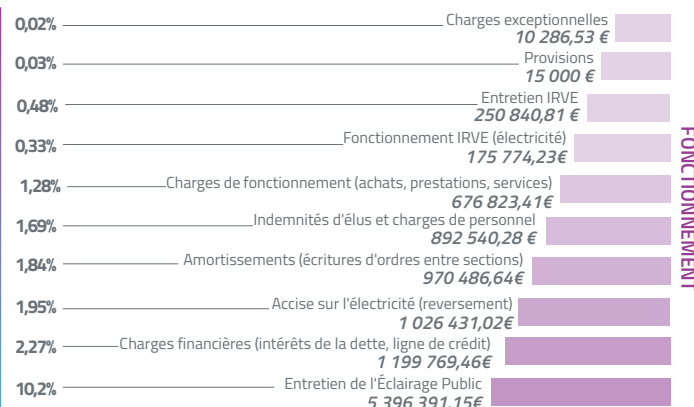
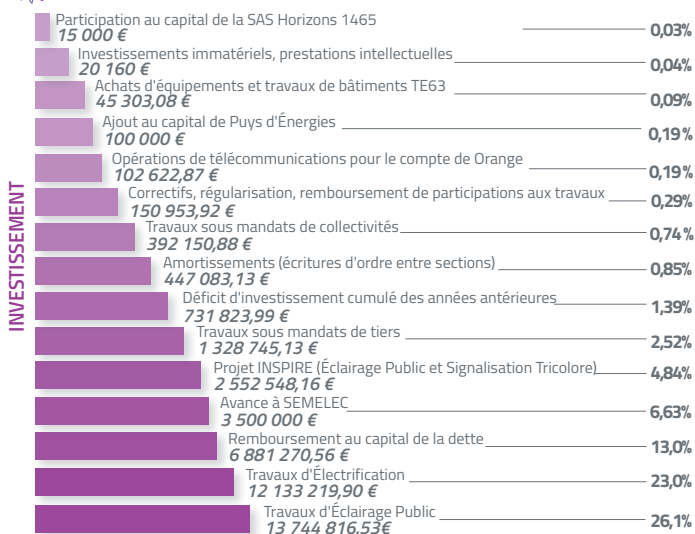


Total En 2025, les **investissements en travaux ont retrouvé un niveau plus normal**, s'élevant à 30 M€, contre 35 M€ en 2024. La baisse concerne notamment l'éclairage public, **réduit de 4,5 M€ par rapport à 2024** afin d'alléger les dépenses. Le syndicat continue ainsi d'investir pour les collectivités, avec un **niveau désormais plus soutenable**.

EP
ER

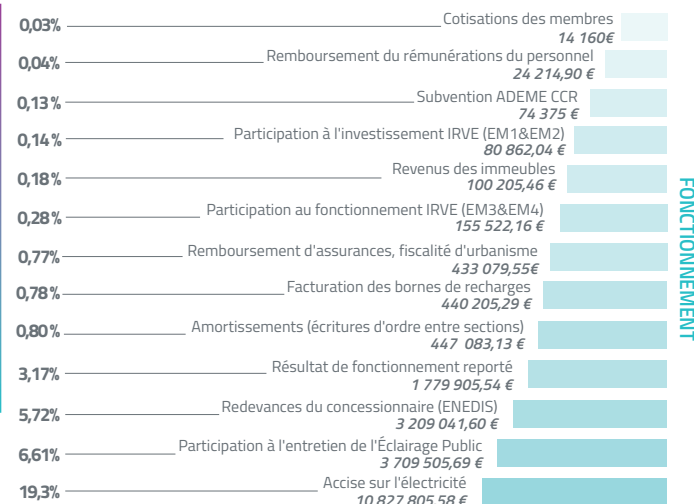
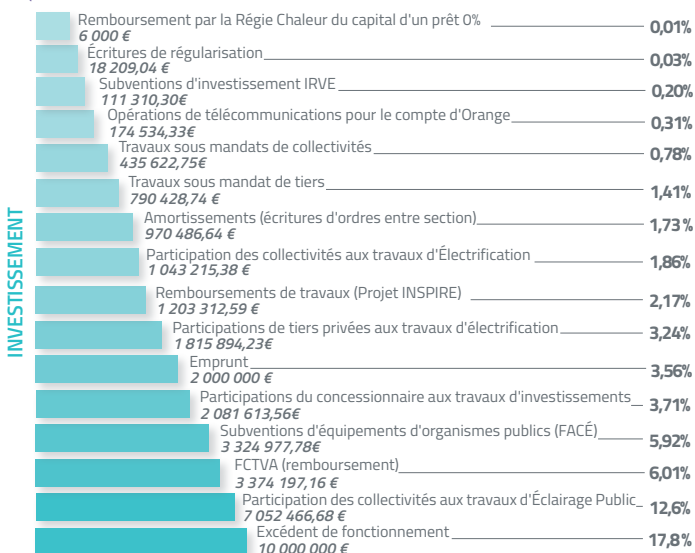
OÙ VA L'ARGENT ?

LES DÉPENSES



D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

LES RECETTES



BUDGET 2026

TE63 poursuit une politique d'investissement dynamique sur le territoire puydômois, avec un **volume soutenable annuel de chantiers d'environ 30 M€**. Les emprunts conséquents réalisés en 2023 et 2024 ont permis de **résorber un déficit d'investissement** accumulé au fil des années.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

Les orientations stratégiques 2026 reposent sur :

INTERNALISATION DE L'EXPLOITATION DES IRVE

Exercer un contrôle de gestion efficace pour mieux piloter l'activité

Depuis le 1er janvier 2026, le service Transition Énergétique exerce désormais cette mission

INTERNALISATION DES DÉPÔTS ET SUIVIS DE SUBVENTIONS ET DU PAIEMENT AUX ENTREPRISES

Mieux piloter nos subventions en interne pour optimiser les finances du syndicat.

Mis en place courant 2026

REPLACEMENT DES APPLICATIFS MÉTIERS

Mise en place d'un logiciel de gestion d'opérations adapté aux syndicats d'énergie

Mise en service de l'outil prévu au 1er janvier 2027

En 2026, le syndicat doit renforcer sa trésorerie pour couvrir ses dépenses courantes et sécuriser le financement des travaux. Il doit aussi réduire les opérations en attente pour récupérer des marges financières et accélérer les projets. Enfin, une meilleure organisation est nécessaire pour garantir une gestion comptable rapide et fiable.

PRÉVISIONNEL DES DÉPENSES

		CATÉGORIE	MONTANT ESTIMÉ	COMMENTAIRES
INVESTISSEMENT	TRAVAUX	Électrification	13,3 M€ TTC	
		Éclairage Public	13,61 M€ TTC	
		Restes à Réaliser	2,55 M€	Baisse des restes à réaliser par le mécanisme des autorisations de programme
		Travaux sous mandat	3,26 M€	Réalisés à la demande de tiers, ils sont remboursés à l'euro près.
		Inspire (BHNS)	3 M€	Travaux d'Éclairage Public et de Signalisation Tricolore pour le projet Inspire.
FONCTIONNEMENT	Dettes		6,17 M€	Remboursement du capital
	Géolocalisation		750 000€	Opération planifiée sur plusieurs années pour un montant total de 5M€ TTC
	Avance SEMELEC		0 M€	N'est plus réalisé car TE63 réalise désormais le paiement direct aux entreprises
	Entretien EP		7,2 M€	Dont 2,1 M€ de reliquat 2025 (ampoule LED)
	Intérêt de la dette		1,5 M€	+ 300 000€ par rapport à 2025
	Remboursement de l'accise sur l'électricité		1,5 M€	Aux 5 communes qui ont conservé une partie de la compétence Électrification
	Indemnités d'élus et frais de personnels		1,12 M€	Embauche d'une assistante comptable, d'un géomaticien, d'un juriste et d'un contrôleur qualité

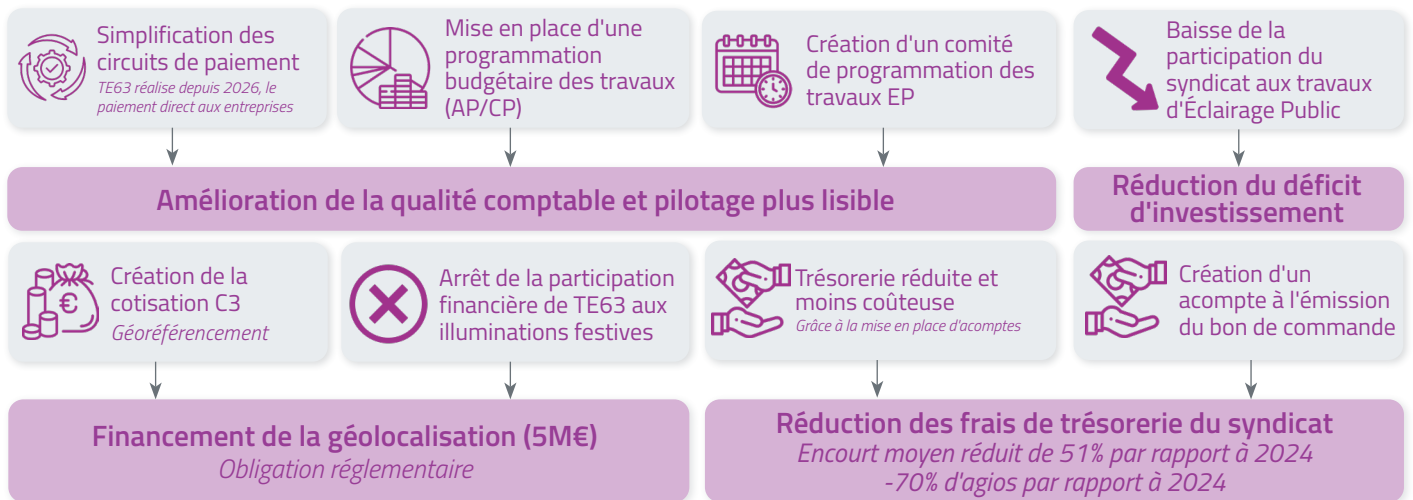
PRÉVISIONNEL DES RECETTES

		SOURCE	MONTANT ESTIMÉ	COMMENTAIRES
INVESTISSEMENT	FACÉ		3,55 M€	Prévision d'attribution de l'année
	FCTVA		3,8 M€	Proportionnel à la forte dynamique de travaux en 2024 (remboursement de la TVA)
	ENEDIS		1,9 M€	PCT (Part Couverte par le Tarif) - Concerne les travaux sur le réseau concédé
	SEMELEC		0 M€	Il reste à SEMELEC63, l'avance forfaitaire à la convention de mandat 2025 à rembourser à TE63 pour 3,5M€. Étant peu probable que les travaux inscrits au programme 2025 soient tous achevés en 2026, la recette sera plus certainement perçue en 2027.
	Participations aux travaux		10 M€	Participations des collectivités et des privés à leurs demandes de travaux
	Projet INSPIRE		1,5 M€	Participation de Clermont Auvergne Métropole aux ouvrages EP et SLT dans le cadre du projet INSPIRE
	Emprunt		8,4 M€	Besoin en financement de TE63 après déduction des participations, aides, recettes contractuelles et fonds propres sur le coût des travaux (encore trop élevé)
FONCTIONNEMENT	Accise sur l'électricité		10,8 M€	Stable
	Participation à l'entretien		4 M€	Entretien de l'éclairage public et du réseau IRVE
	Redevance du concessionnaire		3,2 M€	Stable

ORGANISATION ET PILOTAGE

MESURES ENGAGÉES

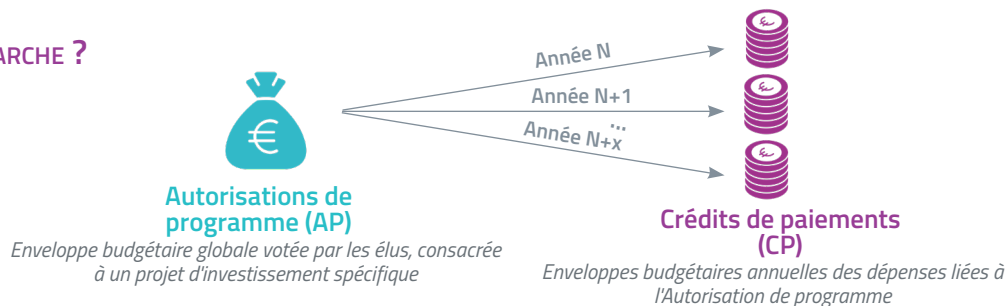
Suite au constat de déséquilibres financiers en 2023, voici l'impact des solutions mises en place :



PILOTAGE DES INVESTISSEMENTS

Pour piloter ses investissements, le syndicat a mis en place en 2024 une gestion pluriannuelle via des autorisations de programmes. Ce mécanisme permet d'engager des dépenses dont l'exécution s'étale sur plusieurs exercices budgétaires sans faire porter le coût de l'intégralité de la dépense pluriannuelle sur les crédits de paiement d'un seul exercice.

COMMENT ÇA MARCHE ?



AUTORISATION DE PROGRAMME	PROGRAMMES 2024-2026 <small>MIS À JOUR EN FÉVRIER 2026</small>						
	Électrification 33,62 M€ HT			Éclairage Public 36,86 M€ TTC			
ENGAGEMENTS	Programme 2024	Programme 2025	Programme 2026	Programme 2024	Programme 2025	Programme 2026	
	10,53 M€	10,84 M€	12,25 M€	12,42 M€	14,44 M€	10 M€	
EXEMPLE DE CRÉDIT DE PAIEMENT				2026	2027	2028	2029
				68%	22%	5%	5%
				2026	2027	2028	2029
				75%	20%	5%	0%

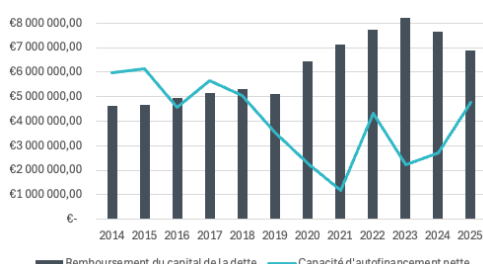
Depuis 2026, les crédits de paiement sont étalés sur la durée de vie des programmes, c'est-à-dire 4 ans, soit, pour l'exemple du programme 2026, jusqu'en 2029. Cette gestion est une **alternative au report de crédits via les restes à réaliser**.

SUIVI D'INDICATEURS

RESTES À RÉALISER (DÉPENSES INVESTISSEMENT)

Après un pic à **16,5 M€** de restes à réaliser en 2021, l'objectif a été de les réduire fortement pour améliorer la gestion financière. Cette baisse nette s'explique par la mise en place d'un nouveau mécanisme, basé sur un étalement des crédits de paiement sur la durée des opérations expliqué ci-dessus.

DETTE ET CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT



En 2025, la baisse du remboursement de la dette allège la pression sur l'autofinancement. La CAF nette s'améliore ainsi et retrouve un niveau plus favorable.

INVESTISSEMENT PAR HABITANT

ÉCLAIRAGE PUBLIC
2025: 21,04€
2024: 27,87€

ÉLECTRIFICATION
2025: 17,91€
2024: 20,84€

En 2024, la forte hausse des demandes, notamment en éclairage public, a entraîné un niveau d'investissement exceptionnel. En 2025, celui-ci est réduit pour revenir à un niveau plus soutenable, tout en maintenant les priorités.

ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU BASSE TENSION

2022: 52,8% → 2023: 53,7% (+1,7%) → 2024: 54,9% (+2,3%)

Chaque année, environ 42 km de lignes basse tension sont enfouis sur les 20 000 km de réseau du Puy-de-Dôme. Toutefois, l'enfouissement total du réseau n'est pas envisagé, son intérêt étant variable selon les secteurs.

ENJEUX DES PROCHAINES ANNÉES

Dans ce contexte, les prochaines années s'annoncent déterminantes, avec des enjeux financiers, opérationnels et de gouvernance. Entre des recettes à consolider, des dépenses en hausse, une vigilance accrue sur la dette et des contraintes techniques à anticiper, des choix structurants seront nécessaires pour préserver l'équilibre du syndicat et garantir la continuité des investissements.



Des dépenses sous pression

INVESTISSEMENTS EN FORTE HAUSSE :



- Un volume de travaux très élevé sur 2020-2026, dépassant les capacités d'investissements du syndicat.
- Des subventions mobilisées, mais nécessitant des capacités de financements sur fonds propres pour assurer la couverture de 100%
- Un besoin de mieux planifier et étaler dans le temps.

Enjeu 1 : Maintenir la capacité d'intervention et d'investissement du TE63 malgré la hausse des coûts, en optimisant les ressources et en renforçant la planification et la priorisation des projets.

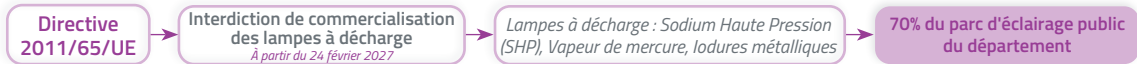
AUGMENTATION DES COÛTS :

- Une forte hausse des prix des marchés : jusqu'à 20 % de travaux en moins à budget constant.

OBLIGATIONS ET DÉPENSES CONTRAINTES :



- Des dépenses parfois imposées (raccordements, grands projets publics).
- Des investissements incontournables à venir, notamment le passage généralisé à l'éclairage LED.



Enjeu 2 : Anticiper et piloter le renouvellement du parc d'éclairage pour répondre aux obligations réglementaires, tout en optimisant les investissements, en améliorant la performance énergétique et en conservant des marges de manœuvre pour répondre aux travaux en coordination

DETTE ÉLEVÉE :



- Une dette élevée qui limite les marges de manœuvre : maîtriser l'endettement devient essentiel.

8 M€ soit 20% des dépenses totales annuelles consacrés à rembourser la dette qui a financé des investissements déjà réalisés

Enjeu 3 : Engager un désendettement progressif afin de restaurer des marges de manœuvre, améliorer la visibilité budgétaire et redonner au syndicat une capacité d'investissement durable.



Des recettes à sécuriser

RECETTES INSTITUTIONNELLES :

A l'instar des autres Collectivités Territoriales, le TE63 perçoit des ressources provenant des administrations nationales : FCTVA, Accise sur l'électricité, FACÉ, etc.

Ces recettes dépendent de décisions de l'État et sont donc par nature, incertaines.

AUTRES RECETTES À OPTIMISER ET DIVERSIFIER :

Le syndicat a un besoin de diversifier ses financements pour soutenir les investissements.

Plusieurs pistes de travail :

- Raccordements : tarifs non revalorisés depuis longtemps, décalage avec les coûts réels (≈ 1 M€ de manque à gagner)
- Réseaux télécom (ex : Orange) : tarifs d'intervention trop faibles, ne couvrent plus la réalité économique des chantiers
- Dépenses hors compétences (illuminations festives, bornes, éclairages de bâtiments, etc.) : des investissements à réinterroger ou limiter

Enjeu : Adapter le niveau d'investissement aux capacités financières, tout en sécurisant durablement les recettes.

En conclusion, les enjeux des prochaines années seront de trouver un équilibre entre investir, maîtriser la dette et sécuriser les financements.



36 rue de Sarliève

Centre d'affaires du Zénith - CS 20004

63808 COURNON D'Auvergne Cedex

Tél : 04 73 34 24 10

Mail : communication@te63-sieg.fr

Site internet : www.te63-sieg.fr



NEWSLETTER TRIMESTRIELLE

- Directeur de la publication : Sébastien GOUTTEBEL
- Rédaction et mise en page : Lucie AUCOUTURIER
- Tirage : 580 exemplaires
- Impression : Imprimerie Porçu
- ISSN n° 2967-3062
- Dépôt légal : 04/2026